



Lettre envoyée au médiateur, service qualité qui répond!

Par **Lola91**, le **25/10/2012 à 19:00**

Bonjour,

Je viens vous expliquer mon interrogation.

Étant en conflit avec ma banque, j'ai suivi la procédure à la lettre. J'ai d'abord formulé réclamation à ma conseillère dont sa réponse ne m'a pas satisfait. J'ai donc écrit en ar au service qualité de celle-ci, dont la réponse a été dans le sens de ma conseillère. J'ai donc saisi le médiateur de la banque en ar. Et là, surprise, c'est la même personne du service qualité qui m'a répondu.

"Monsieur,

Par votre nouvelle lettre adressée au Médiateur auprès de notre établissement, vous demandez le remboursement de la somme débitée, pour vous, indument.

Je vous confirme que tous les éléments de réponse vous ont été apportés par nos correspondances du 05 et 10 octobre.

Je vous prie d'agréer, bla bla bla "

G.V

Service qualité.

Mon interrogation la voici :

Comment cela se fait-il que le service qualité me réponde sur une lettre envoyée en recommandé avec accusé réception au médiateur de cette banque?

Avez-vous une réponse ?

Merci d'avance de votre aide .

Ps : le service qualité et le médiateur sont joignables à la même adresse, mais j'ai bien noté Mr le médiateur sur le recommandé et non service qualité.